

N°44  
décembre  
2007

Propositions :

*Les zones 30  
généralisées*

Scandale :

*Un décret scélérat  
pour le casque p 3*

# le Grand Tour(s) à Vélo

2€

Le magazine du Collectif Cycliste 37

## LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT VU PAR LES CYCLISTES

Les réflexions de l'été ont été suivies par un automne riche en formules sur le respect du développement durable. Pendant tout ce temps, les cyclistes ont été ignorés par les groupes de travail représentés uniquement par les ONG. L'acteur Carbone, seul facteur qui régit les moyens de transports : l'automobile et l'aviation, accélère la diffusion de l'effet de serre sur l'ensemble du monde qui se dit civilisé « consommateur d'énergie fossile riche en CO2 ».

Que peut-on retenir du Grenelle de l'Environnement pour le vélo ? Aucune mesure car il ne pollue pas, l'effet du vélo sur les déplacements n'est pas mesurable, tandis qu'en voiture un nouvel aménagement comme le Pont de Saint Cosme est chiffré en gain de productivité par les minutes gagnées par les automobilistes pour justifier l'ouvrage.

La mobilité n'a jamais été au cœur des débats, le seul but est de limiter la pollution, non de la supprimer, les mesurées annoncées par le gouvernement, comme le bonus-malus pour l'achat d'un véhicule neuf ne supprime pas la cause de l'émission.

Aucun projet d'aménagement cyclable au niveau des villes et des campagnes n'est envisagé pour pallier l'obligation de prendre son véhicule automobile.

Les cyclistes sont insatisfaits de ce Grenelle de l'Environnement qui ne valorise pas les modes de déplacements doux, non polluants et valorisant le facteur santé.

En cette veille de Noël où les enfants sont mis en vedette, pensez à l'achat d'un vélo pour la protection de la planète et pour les générations futures.

J.F. Hogu



*Grenelle Discours de M. Sarkozy 25 octobre 2007*

*Deuxième principe, nous allons renverser la charge de la preuve. Ce ne sera plus aux solutions écologiques de prouver leur intérêt. Ce sera aux projets non écologiques de prouver qu'il n'était pas possible de faire autrement.*

*Les décisions dites non écologiques devront être motivées et justifiées comme ultime et dernier recours. C'est une révolution dans la méthode de gouvernance de notre pays totale et nous allons appliquer immédiatement ce principe à la politique des transports. Le Grenelle propose une rupture et bien, je propose de la faire mienne. La priorité ne sera plus au rattrapage routier mais au rattrapage des autres modes de transports*

**Assemblée Générale  
Samedi 1er mars 2008 salle du Champ Girault**

Petits airs frais du dimanche.

## TOURS MEDIEVAL A VELO dimanche 18 novembre 2007

Ce fut une matinée dynamique!

Tout d'abord le froid vigoureux n'incitait pas à la rêverie! Mais pas du tout!

Ensuite parce que nous allâmes droit au but avec notre ami Bernard Chevalier qui sut nous passionner.

L'intérêt était de regarder la vieille ville sous un œil différent et de relever des petits détails jusqu'alors anodins.

La vingtaine de courageux que nous étions n'avons pas été une seconde distraits par les éléments extérieurs. Mais rares furent ceux qui refusèrent une bonne conclusion au chaud d'un bar animé.



### Promenade Saint-Cyr

Belle petite promenade ce dimanche 7 octobre au matin par un soleil exceptionnellement radieux. Nous avons particulièrement apprécié les parcs et jardins de la ville et les aménagements. Notamment les passages vélos qui doublent les passages pour piétons, les couleurs pour centrer l'attention de tous (cyclistes et automobilistes).

Avec un peu de cohérence dans la signalisation, Saint-Cyr deviendra peu à peu une ville réellement cyclable. Ce qui nous permet de clore la promenade autour d'un verre de bernache bien fraîche.

gr

# La veille de la Chandeleur

Beaucoup de structuration à l'heure actuelle au CC37. Il est important de collaborer (de près ou de loin) à ces initiatives pour avancer.

## travail

### Bon sang ! Mais que fait le CC37 ?

Il fait ce que les adhérents font. Si les adhérents ne font rien, le CC37 ne fait rien. C'est clair.

Beaucoup de groupes de travail émergent au sein du CC37. Il tournent et ils retournent, vous en entendez parler régulièrement dans ce magazine.

### Comité de Suivi de Tours: délégation conduite par Frédéric Ageorges

Il serait judicieux de lui faire part de vos remarques sur la « cyclabilité » de la ville. Vous connaissez les thèmes d'actualité.

T : 02.47.54.55.38

### Patrouille d'agglomération: incidents sur la voirie; état, débris, contacter les mairies Bernard Largeaud T: 02.47.51.38.04

### Groupe travail Tramway : Suivi des informations, participation aux concertations. Vos remarques auprès de Thomas Joire T : 02.47.42.93.13

### Pont de St Côme : collecte des informations, supports de communication; Groupe de travail à Fondettes St Cyr Dominique Lecomte-Moine T : 02.47.42.09.04

### Sens Uniques Limités: (ou contresens si vous préférez) recenser les possibilités, démarches auprès des mairies; information Francis Bousquet T : 02.47.48.06.04

### Sécurité : étude des accidents et expertise. Pierre Carabin T : 02 47 28 32 50

### Rédaction du grand Tours à Vélo: Écrire des articles, participer à la rédaction, rechercher les informations Relecture Gérard Rollin T: 02.47.50.69.74

### Relations AF3V

**Véloroutes et Voies Vertes :** suivi des travaux prévus ou en cours; promotion des itinéraires; sorties d'agglomération; contacts avec les autres associations

### Relations FNAUT :

Informations réciproques sur les points qui nous sont communs. Suivi des travaux. Jean-François Hogu T: 02.43.85.40.24

### Soyons francs !

Notre magazine Le grand Tours à Vélo (TAV pour les intimes...) a maintenant une vitesse de croisière.

Tout semble réglé? Eh bien non !

Pour assurer sa pérennité, il nous faut construire une base solide. Plus solide que maintenant.

Vous regarderez « l'Ours » en dernière page et vous aurez un aperçu du fonctionnement actuel. Vous pouvez écrire des articles, mais aussi nous signaler des sujets oubliés. Des responsables de rubriques sont les bienvenus.

Le Comité de Lecture ne demande qu'à s'agrandir. Faites-nous signe !

## agenda

*Vous trouverez les détails de ces moments en pages intérieures.  
Notez bien: il n'y aura pas de rappel.*

### mardi 15 janvier 2008

Commission de réactualisation des prospectus du CC37  
17h30 au bar Le Week-End  
Inf: J. François Hogu 02.43.85.40.24

### Mardi 22 janvier 2008

Conseil d'Administration du CC37  
17h30 au bar Le Week-End  
7, place de la Liberté à Tours

### Samedi 1er mars 2008

Assemblée générale du CC37  
À 14h30 dans la Salle du Champ-Girault à Tours  
Inf: J. François Hogu 02.43.85.40.24

### Dimanche 30 mars 2008

Promenade- découverte nature  
Sur Loire- à- Vélo secteur Est  
Avec Gilles Deguet  
RDV 10h00 au Vinci (Tours)  
Inf: Gérard Rollin 02.47.50.69.74

### Samedi 7 juin 2008

Fête du Vélo à St Martin le Beau  
Et sur la piste Victor-Lefevre

### Dimanche 21 septembre 2008

Journée des Voies Vertes  
Tours Chenonceaux  
Inf: Gérard Rollin 02.47.50.69.74

Oui à la sécurité des cyclistes ! Non à l'obligation du port du casque !

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Club des Villes Cyclables  
 Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes  
 Fédération française des Usagers de la Bicyclette  
 Fédération Française de Cyclotourisme  
 Fédération Nationale des Associations des Usagers des Transports  
 Association des Départements Cyclables

La Sécurité Routière, en projetant de rendre le port du casque obligatoire pour tous les cyclistes, en limitant dans un premier temps la tranche d'âge concernée aux moins de 14 ans, fait fausse route ! Amalgamer le vélo quotidien et la pratique sportive est une ineptie. Une telle mesure serait irrationnelle, inefficace, inutile et contre-productive.

**Irrationnelle :** les récents bilans annuels de l'Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière (ONISR) montrent que dans les accidents qui entraînent un traumatisme crânien, le cycliste est moins concerné que le piéton ou l'automobiliste [1].

**Inefficace :** dans les rares pays qui ont rendu le casque obligatoire, Australie, Nouvelle-Zélande, et Espagne, la fréquence des accidents graves et des lésions crâniennes, rapportée au nombre de cyclistes, n'a pas diminué [2].

**Inutile :** les pays européens exemplaires en matière de politique cyclable comme les Pays-Bas se sont bien gardés de rendre le casque obligatoire, celui-ci étant peu porté en-dehors de la pratique sportive. D'autre part le nombre de victimes cyclistes a baissé pendant que le nombre de cyclistes augmentait en Suisse, au Québec et en Grande-Bretagne : le succès de Vélo'v et Vélib produit le même effet en France. [3]

**Contre-productive :** l'obligation de porter un casque ferait rapidement chuter le nombre de cyclistes urbains. Cette chute a été de 30% en Australie, et a même atteint 90% chez les collégiens de 10 à 16 ans et les jeunes filles. L'obligation aurait un impact négatif sur la santé publique et l'environnement [4]. Cela laisserait croire que le vélo est aussi exposé que les deux-

# Nuages noirs sur la ville

Encore une fois, la Direction de la Sécurité Routière envisage de rendre le casque obligatoire, histoire de ne pas suivre les Pays-bas ou l'Allemagne.

roues motorisés : le risque d'amplifier la tendance des adolescents à passer du vélo au cyclomoteur, avec des effets potentiellement très négatifs sur la mortalité routière, est ici important [5].

En conclusion, à l'heure où collectivités territoriales, entreprises et associations sont engagées pour promouvoir les déplacements à vélo, et où le Gouvernement affiche, par la tenue du « Grenelle de l'environnement », son soutien en faveur du développement durable, cette mesure aurait un impact négatif. Nous appelons de nos vœux, au contraire, l'aboutissement des démarches en faveur du Code de la rue, et une campagne de communication forte pour convaincre de plus en plus de citoyens à choisir le vélo pour leurs déplacements quotidiens.

Contact presse FUBicy Tél. : 03 88 75 71 90

[1] (Dans les accidents de la circulation, le vélo représente 4% des tués et 4% des blessés, mais aussi 4% des déplacements, et le pourcentage de blessés touchés au crâne est de 17% chez les cyclistes, 24% chez les automobilistes, et 26% chez les piétons. Les jeunes de moins de 14 ans sont statistiquement moins souvent victimes d'accidents graves que les seniors de plus de 60 ans (source : ONISR et CER-TU).)

[2] les ratios entre nombre de blessés cyclistes / piétons, ou crâne / autre organe touché, n'ont pas changé, alors que le pourcentage de cyclistes casqués a augmenté (sources : Dr D.L.Robinson, University of South Wales ; J.Merallo, Congrès international Velo-City 2007).

[3] à Lyon, le nombre de cyclistes a augmenté de 80% depuis 4 ans, mais le nombre d'accidents est resté quasiment stable (+6%).

[4] Se déplacer à vélo, une demi-heure par jour à vitesse modérée, réduit d'un facteur 2 les risques cardio-vasculaires, première cause de mortalité en France. 30% de cyclistes en moins, ce serait 500 M€ de dépenses de santé supplémentaires (source : Francis Papon, INRETS, Recherche Transports Sécurité, n°77, oct.-nov. 2002)

[5] Les deux-roues motorisés représentent en effet 2% des déplacements, 30% des blessés et 21% des tués (source : ONISR)

## décoration

Préparons les fêtes de fin d'année en habillant ces ami (e)s avec le plus beau casque. Les feutres de couleur sont autorisés. Photos de la manif St Cosme.



## Le tramway et nous...

De grands principes se dégagent pour ne pas léser les cyclistes. A lire et archiver.



Rencontre régionale au Mans

### CONTRIBUTIONS

Le CC37 a apporté des commentaires sur le registre de consultation publique Mobilitours.

Le tramway apporte des espoirs de changement complet de la mobilité sur l'agglomération. Mais dans le même temps, des inquiétudes sont importantes, sachant que nous pouvons rapidement être exclus du suivi et par la suite du terrain.

Ci-dessous quelques extraits de notre contribution (5 pages).

La contribution intégrale sera à disposition des adhérents lors de notre prochaine Assemblée Générale.

### **Mobilitours: Projet global de développement des transports urbains pour une mobilité durable**

Le CC37 encourage les deux axes présentés en faveur de la mobilité durable. Il s'étonne cependant que les figures ne montrent pas les émissions de CO2 générées par un cycliste, le vélo entrant dans les deux catégories de véhicule non polluant et de mode doux.

Les dispositions en faveur de l'intermodalité doivent prendre en compte l'usage du vélo dans les différents modes de transports et la possibilité de passer du mode vélo aux autres modes de transports, en particulier les transports collectifs. Entre autres, il doit être possible de laisser son vélo en sécurité aux stations de transport en commun et de pouvoir emprunter le tramway avec son vélo (sous réserve d'affluence). Le CC37 demande à être associé aux études de ces dispositions afin que leur réalisation réponde au mieux aux besoins des cyclistes.

Le CC37 apprécie la possibilité offerte aux cyclistes d'utiliser des portions de plus en plus importantes de la voirie réservée aux bus, confortant souvent un usage répandu dû à la plus grande sensation de sécurité éprouvée par les cyclistes. La mise en œuvre d'un nouveau réseau de bus entraînera sans doute une extension

Le Syndicat Intercommunal des Transports en Commun de l'Agglomération Tourangelle (SITCAT) a soumis à la population pour concertation un document appelé Mobilitours sur l'évolution du réseau de transports en commun et l'implantation d'une première ligne de tramway. Le Collectif Cycliste 37 a déposé ses commentaires sur ce document, résumé ci-après:

Les attendus du documents énoncent une volonté forte de report modal et une diminution notable de l'usage de l'automobile individuelle dans l'agglomération, ce qui rejoint les souhaits du CC37. Le CC37 a fait valoir de plus que le renforcement des possibilités d'usage du vélo favorisera l'efficacité du système de transport en commun, et que malgré les discours, les aménagements cyclables n'ont jusqu'ici pas été à la

hauteur, soit dans leur ampleur, soit dans le détail de leur réalisation.

Le CC37 approuve pleinement le choix du tramway ferré. Le fait qu'une partie importante du tracé soit en site partagé avec les voitures est par contre regrettable et regretté.

### Conclusions :

Le CC37 demande que le projet Mobilitours soit l'occasion d'un changement de nature du partage de la voirie.

L'ensemble du trajet du tramway doit être accompagné d'un réel itinéraire cyclable de qualité.

Le CC37 demande à faire partie du comité de pilotage et à être associé à toutes les étapes de décision et de réalisation, seule méthode permettant d'éviter des critiques à posteriori.

Thomas Joire



Visite des installations du tramway au Mans lors d'une rencontre régionale FUBicy.

de la voirie en site propre réservée aux bus, le CC37 demande la prise en compte la plus large possible de l'usage mixte bus-vélo dès cette mise en œuvre.

### **Une colonne vertébrale d'un réseau global**

De la même façon que les sites propres bus sont autorisés aux cyclistes, le tracé des lignes de tramway, correspondant à des axes forts de déplacement, doit absolument être associé à des aménagements cyclables de haute qualité sur toute leur longueur. La réalisation du tramway ne doit en aucune façon amputer l'espace

cyclable ni aboutir à une dégradation des performances du mode de déplacement vélo mais au contraire permettre une augmentation de ces performances. Le CC37 demande que des pistes cyclables séparées soient créés partout où la largeur des emprises le permet, et que la circulation des vélos soit autorisée sur la plate-forme du tramway partout ailleurs. Des aménagements de type trottoir cyclable ou conduisant à une mixité piétons-vélos ne sont pas considérés comme des solutions satisfaisantes du fait des risques de conflit générés avec les piétons et doivent être bannis.

### LES SECRETS de Bernard Palissy :

L'aménagement nouveau fait débat. Ce fut l'objet d'une page de critiques dans le quotidien local. Visiblement le sujet n'est pas digéré par certains.

### Zone 15

On nous décrit le contresens comme extrêmement dangereux. Qui est dangereux pour l'autre ? L'argument ne tient pas si on respecte la vitesse limite de 15 km/h. Le problème, c'est que les opposants ne respectent pas cette limitation. Et justement, entre autres, un contresens cyclable contribue à ralentir les automobilistes.

### Signalisation :

Selon « l'expression de la rue », on regrette l'absence de stop en arrivant de la rue de la Préfecture. Il faudrait certes indiquer la présence de cyclistes en contresens ! Et puis aussi la présence de piétons ! Et puis la présence occasionnelle de poussettes ? d'enfants ? Nous sommes en zone 15 : une zone de vie où la présence de la voiture est seulement tolérée.

Devrait-on tout indiquer en approchant de la rue Colbert ?



### Un sens unique limité

Nous aimons bien la formule « double-sens » qui est pour certains mais pas pour tout le monde. L'expression belge SUL « Sens Unique Limité » correspond bien à la culture que nous devons acquérir : en zone 30 (et à fortiori 15) toutes les rues sont à double-sens. Double-sens pour tous sauf !... Sauf pour les automobilistes...

### Une bande séparatrice :

On veut nous faire croire qu'il faut une bande séparatrice entre les cyclistes dans un sens et les automobilistes dans l'autre. Est-ce que toutes les rues en double-sens auto sont munies de séparations ? Devons-nous mettre des bandes séparatrices sur tous les boulevards ? Et toutes les routes ?

## On avance

### BREVES :

**La rue Pinguet-Guidon** est à contresens cyclable. Ces 300 m permettent à tous les résidents du quartier des Trois rivières de sortir vers le sud jusqu'au carrefour dit du Christ-Roi.

### Un guide des aménagements cyclables

a été réalisé par l'Agence d'Urbanisme pour le compte de Tours Plus. C'est un outil d'aide pour les services techniques des différentes communes ; il a été annexé au guide général des aménagements, tiré en 2005 ; ce qui est en sorte une réédition complétée.

Les quatorze communes de l'agglomération sont en possession de cet ouvrage



### UNE EVIDENCE

*Partons de l'Office de Tourisme, face à la gare de Tours. Nous montons la rue Bernard Palissy.*

*Place François-Sicard, dans l'alignement, nous filons dans la rue du Chevalier De la Barre, nouvellement en contresens.*

*Arrivés rue Colbert, nous continuons tout droit par la rue des Amandiers directionnelle sur une cinquantaine de mètres.*

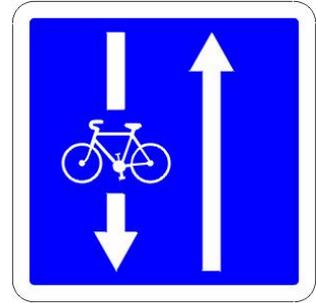
*Aujourd'hui donc, il nous manque encore 75 mètres de contresens pour rejoindre la piste du Quai Malraux. Un bel itinéraire en ligne droite bien plus intéressant que la rue Lavoisier de Loire-à-Vélo.*

*Les collégiens d'Anatole-France (notre photo) ne peuvent accéder au collège dans les deux sens ; il en est de même pour la sortie. C'est vraiment urgent d'y remédier.*



*St Martin-le-Beau: Un riverain curieux regarde la pose de panneaux liés au double-sens vélos.*

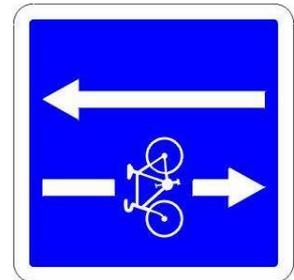
## C24



Ce panneau C24 a besoin d'être mieux connu et utilisé. Il indique clairement ce dont il s'agit.

Il est officiel et bien présenté dans les documents du CERTU.

Mais il se décline sous d'autres versions (a, b, c...) à disposer dans les rues adjacentes si nécessaire.



*J'arrive sur une voie en Sens Unique Limité. Le trafic général arrive par ma droite.*

*Mais sur ma gauche peuvent se présenter des cyclistes en «contresens»*



*Ce panneau est d'un moindre intérêt car les automobilistes sont obligés de tourner à droite. Ils n'ont donc pas à cisailer le passage des cyclistes.*

*Sauf s'ils doivent traverser pour aller en face.*

*Mais ils sont ainsi informés du statut de la rue qu'ils vont emprunter à droite.*

**Il nous faut contacter le plus grand nombre de communes. Contactez-nous pour que nous puissions entamer ensemble des démarches en ce sens sur votre territoire.**

**Francis : 02.47.48.06.04**

**Jean : 02.47.53.20.80**

# Couronne

# Fleurs et chardons

Le bilan est toujours très inégal en couronne de Tours où, bien souvent? on avance par à coups.

## CHAMBRAY-LES-TOURS

Le 27.10.2007 nous étions 150 personnes à l'inauguration du nouveau giratoire des Barilliers- Papoterie.

Cet aménagement réclamé depuis de nombreuses années arrive enfin à échéance car ce carrefour desservant St Avertin et Veigné en coupant la RD 943 était accidentogène.

Le CC37 était représenté en nombre ainsi qu'un groupe important de cyclistes venus de Chambray pour encourager la municipalité à continuer ses efforts dans le développement des circulations douces.

Discours de M. Le Maire, du Conseiller Général et du Vice-Président du Conseil Régional, un verre de Noble-Joué de la Vigne Municipale clôturait cette cérémonie.

En cours de réalisation, la restructuration de la rue Guillaume-louis avec piste cyclable incorporée.

## SAINT-AVERTIN

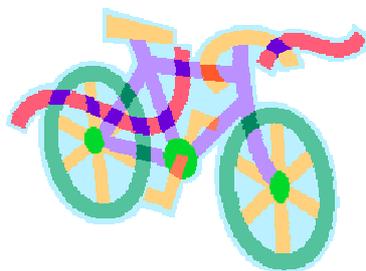
Le 30 novembre 2007, suite au RDV que nous avons eu avec MM. Jarnoux et Nogier, adjoints chargés de la voirie et de la circulation, nous avons noté les améliorations qui seront apportées au Réseau Cyclable de St Avertin en 2008.

1. reprise progressive des bateaux de l'avenue du Gal de Gaulle avec réduction à 0
2. Mise en place de contresens cyclables après étude de faisabilité dans les rues dont nous avons fourni une liste.
3. achèvement du parcours cyclable de la Camusière
4. modification de l'Avenue Pompidou et franchissement du Pont d'Arcole avec la création d'une piste cyclable en site propre. Dossier à suivre de très près.

## RD 943 (ex RN 143)

Suite à nos diverses interventions auprès du Conseil Général, nous espérons que dans un avenir assez proche le giratoire installé depuis quelques années sur la RD 943 au carrefour de la R.D. reliant Véretz à Esvres sera enfin équipé pour favoriser le passage des piétons et vélos. On nous promet pour le printemps 2008. On patiente.

P. Carabin



Proverbe cycliste: « Au pont d'Arcole tu serres des fesses ou tu décolles ».

Nous signalons depuis longtemps le danger que représente le franchissement du Pont d'Arcole. Celui-ci relève de l'exploit.

Rappelons que deux parties de l'agglomération Est ont besoin d'un raccordement sur le Cher et que cela relève de l'impérieuse nécessité. Outre la population concernée, de nombreux jeunes de Saint-Avertin se rendent au collège Corneille et au lycée Becquerel. Une bonne piste bidirectionnelle rejoint ces établissements scolaires depuis le pont.

L'ouverture des passerelles sur le Cher (Parc Honoré- de- Balzac) nous satisfait pleinement par exemple pour une liaison de promenade. Par contre, un contournement est non envisageable pour les déplacements pendulaires. (sauf pour les résidents des Fontaines).

Or il apparaît que le sujet est à l'étude tant à Tours Plus que dans la Ville de Saint-Avertin.

Deux solutions semblent émerger :

- Une passerelle en encorbellement

**UN PEU D'HISTOIRE**  
(partie culturelle en collaboration avec l'université)

**Nous connaissons tous le courage dont fit preuve le jeune général Bonaparte lors du franchissement du Pont d'Arcole. Mais nous connaissons moins d'où venait cette énergie. Précisons:**

**Avant l'assaut, Bonaparte consulta son collègue Cambronne. Celui-ci connu pour ses phrases philosophiques lui déclara tout de go:**

**« Au Pont d'Arcole, tu serres des fesses ou tu décolles »**

**Il décida donc de desserrer et il décolla vers la victoire.**

Le problème du Pont d'Arcole est capital et s'étend aux alentours. Nous sommes près de plusieurs secteurs scolaires, de pôles sportifs et de loisirs.

Le giratoire des « Atlantes » puis le nouveau de « Rochepinard » compliquent sérieusement la situation.

Le pont de l'autoroute n'est pas cyclable en continuité des aménagements du Boulevard Richard-Wagner.

Tout un ensemble continu est à définir.

**Nous pensons donc qu'une parfaite concertation est nécessaire entre différents partenaires: CC37, Tours +, Ville de St Avertin, Ville de Tours et sans doute Ville de S Pierre.**

- Une voie neutralisée bidirectionnelle sur l'avenue Georges- Pompidou.

Nous ne connaissons pas les données techniques en cours actuellement mais nous avons une inclination vers la deuxième solution, c'est-à-dire le resserrement du trafic sur le pont. Quelles sont les raisons ?

- La partie nord du Bd Pompidou reçoit déjà ce traitement. Restent à combler les manques entre ces deux parties. Et puis... à prolonger au sud, toujours sur Georges-Pompidou.

- Ce qui développe la continuité et la lisibilité du réseau (à construire...)

- Solution bien moins coûteuse que l'encorbellement.

- La passerelle posera des difficultés pour la réinsertion au trafic (non aménagé sur Georges-Pompidou). La piste bidirectionnelle sur l'avenue s'insère au plus près du trafic.

Un deuxième élan nous incite encore une fois à travailler ce point. Quelques espoirs....

### récapitulatif

#### PONT DE SAINT-COSME : PETITE HISTOIRE DE NOS DÉMARCHES

*Nous ne revenons pas ici sur tout le travail engagé tout particulièrement entre 1999 et 2003 par Frédéric Ageorges, Marie Delaval et Christophe Pinard. Des informations à ce sujet sont dans le dossier réalisé depuis peu en faveur d'une passerelle piétons-cyclistes.*

**janvier 2007** : Lancement d'une pétition pour une passerelle et l'aménagement des bords de Loire entre Fondettes et Saint-Cyr : initiative de Dominique Lecomte, adhérente fondettoise.

**mai 2007** : Intervention pendant la séance du Conseil municipal de Fondettes, de Jean-Jacques Rouet, conseiller municipal, pour protester contre l'absence d'aménagement piétons-cyclistes sur le doublement du Pont de Saint-Cosme : accueil très défavorable de la majorité municipale.

**24 mai 07** : Rencontre du Président du Conseil Général : Marc Pommereau.

**23 juin 07** : Manifestation de cyclistes et piétons convergeant vers le pont routier en cours de doublement.

**3 juillet 07** : envoi de deux courriers ; l'un pour Jean Germain, Président de Tour(s)plus, afin d'obtenir une réunion tripartite avec Marc Pommereau ; l'autre pour obtenir une réunion tripartite avec Philippe Briand, Vice-président de Tour(s) Plus, chargé des infrastructures et Dona Sauvage, Présidente du groupe de pilotage vélo à Tour(s) plus.

**septembre 07** : dossiers « Pour une passerelle piétons-cyclistes »

**01 octobre 07** : réunion à Fondettes du groupe de travail : 15 participants. Prise en charge par certains participants de la « promotion » du dossier ; Joël Ageorges et Serge Mesko (Fondettois) pour leur part s'occupant de la demande de vœu destinée aux mairies.

**octobre 07** : envoi des dossiers à toutes les communes de Tour(s)plus, au Conseil Général et à la Nouvelle République.

**15 octobre 07** : rencontre à Saint-Cyr avec Philippe Briand, les services techniques de Tour(s)plus et le Conseil Général. Était aussi présent Michel Pasquier, Maire de Fondettes. Nous reparlons plus en détail de cette rencontre « historique » puis qu'elle entérine le redémarrage des études pour une traversée piétons-cyclistes.

**23 octobre 07** : Réponse de Jean Germain à Bernard Chevalier, Président d'Honneur du Collectif Cycliste 37, qui a réussi à faire sortir Jean Germain de plus

de trois mois de mutisme. Dans son courrier, ce dernier prend acte de la rencontre du 15 octobre et l'assure qu'il suivra avec attention l'évolution du dossier désormais en bonne voie.

**19 novembre 07** : vote à l'unanimité par le conseil municipal de Fondettes du vœu contenu dans notre dossier. Ce vœu a été proposé par Sabine Leconte du Groupe Action et Démocratie et le conseiller municipal Jean-Jacques Rouet.

**17 décembre 07** : Gilles Deguet, adhérent de notre association et conseiller municipal de Saint-Pierre-des-Corps présentera ce vœu au prochain conseil municipal.

Autant dire que voilà une année pleine, consacrée à la relance de ce dossier !

Cette démarche, pour obtenir de nouveaux vœux votés en réunion de Conseil municipal des autres communes de Tour(s) plus, requiert d'autres bonnes volontés.



L'inauguration du monstre approche. Soyons tous prêts pour être présents.



#### RENCONTRE DU 15 OCTOBRE 2007

*Notre demande de rendez-vous du 3 juillet auprès de Philippe Briand et Dona Sauvage s'est concrétisée par une réunion en mairie de Saint-Cyr. Autour d'une même table, les maires de Saint-Cyr et de Fondettes (tous deux Vice-présidents de Tour(s) Plus, Monsieur Gillot qui remplace Dona Sauvage comme élu responsable du vélo à Tour(s)plus, des techniciens du Conseil Général et de Tour(s) plus et 4 représentants du Collectif Cycliste 37.*

*En préambule, P. Briand remarque avec satisfaction la progression des déplacements à vélo.*

*Il a centré la réunion sur les solutions techniques; le caractère indispensable d'une traversée piétons-cyclistes n'étant à aucun moment remis en cause. Notre dossier que chaque participant avait entre les mains n'a pas eu à être défendu : comme par enchantement tout le monde était d'accord pour que les études soient reprises.*

*Les élus présents ont donc demandé que des solutions de franchissement de la Loire soient engagées dans 3 directions :*

- **Un encorbellement sur le pont SNCF**, considérant que les accès aux extrémités semblent adaptés en terme de sécurité et de topographie. Une demande sera adressée à la SNCF.

*Notre surprise n'a pas été des moindres d'apprendre que cette solution n'avait pas été approfondie précédemment ce qui est contraire aux affirmations de Marc Pommereau rencontré en mai.*

*Un ouvrage mobile suspendu sous l'un des deux ponts routiers qui pourrait être hissé au-dessus des eaux en cas de crues de la Loire. Nous sommes très sceptiques sur la pertinence de cette solution.*

- **Une passerelle indépendante**

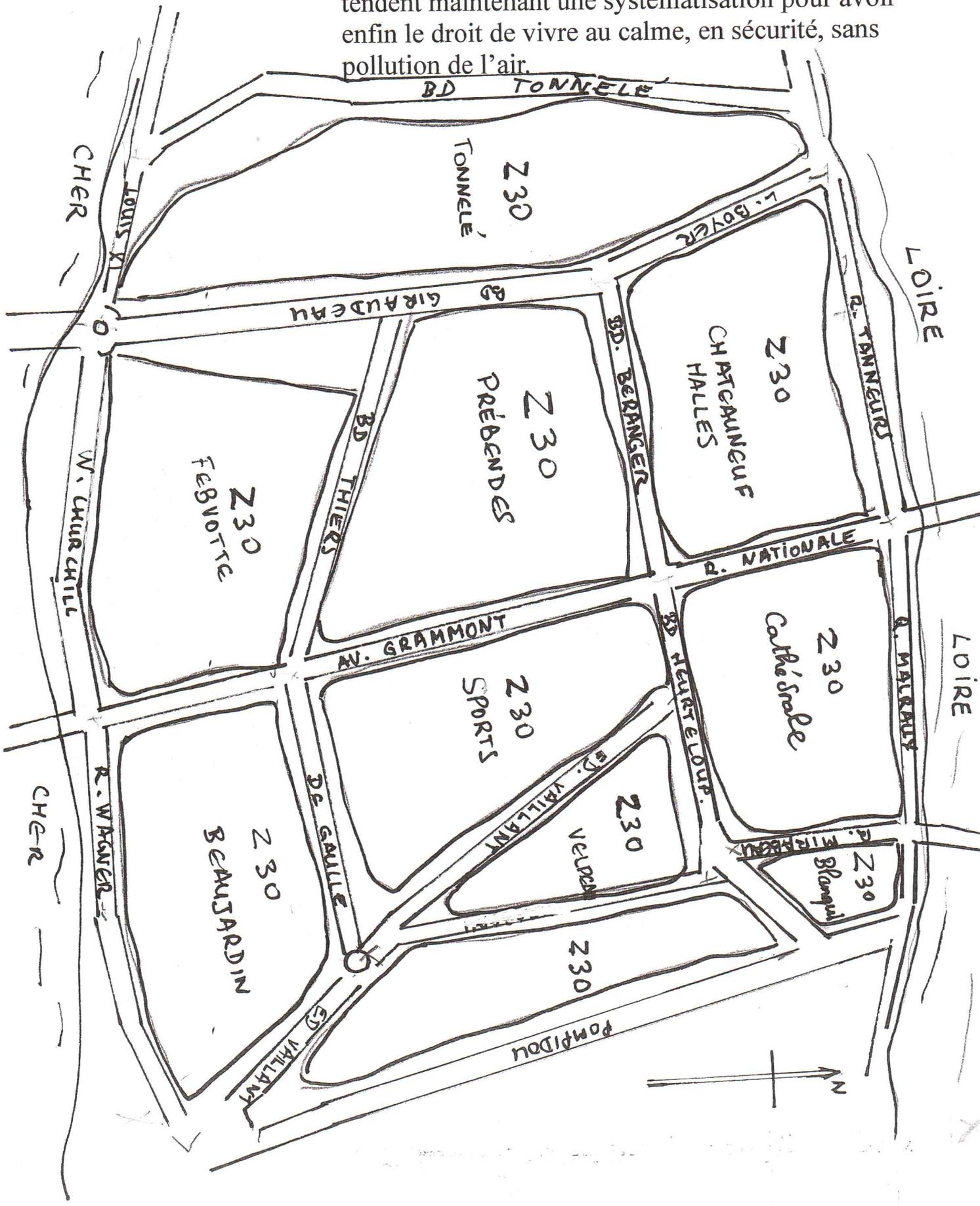
*Il a donc été décidé à l'issue de cette concertation de lancer ces trois études dont la maîtrise d'ouvrage sera confiée à Tour(s)plus qui proposera au Conseil Général :*

- un projet de convention portant notamment sur le financement et un planning de reprise des études d'une durée d'environ 6 mois.

*Notre indispensable franchissement de la Loire au nord-ouest de l'agglomération de type espace partagé pour piétons et cyclistes n'est certes pas gagné mais ce premier temps est une réussite : les études ont repris. Que pouvons-nous espérer de mieux dans un premier temps ?*

# Zones 30 partout

Après dix ans d'expérimentation, les zones 30 attendent maintenant une systématisation pour avoir enfin le droit de vivre au calme, en sécurité, sans pollution de l'air.



A la surprise générale, des aménagements ont vu le jour sur le Bd Heurteloup.

En voulant être bref, nous dirons qu'est apparue l'amorce d'une voie de promenade sur le terre-plein central. Et puis aussi il y a une sorte d'aménagement sur trottoir mixte en arrivant au bd G-Pompidou.

Ces deux aménagements nous posent souci. C'est ce qui motive cette page sur ce sujet délicat.

Si on nous avait demandé notre avis, nous n'en serions pas là actuellement.

Et le sujet n'a pas été évoqué lors du dernier Comité de Suivi de la Ville de Tours.

## TROTTOIRS MIXTES

La ville de Tours avait assez bien échappé à cette lubie qui dévore d'autres villes.

A Paris, par exemple, on crée des aménagements sur trottoirs (les Maréchaux par exemple) puis on se plaint de retrouver les cyclistes sur tous les trottoirs. Le problème est le même que pour le stationnement auto à cheval sur le trottoir. A Amboise, on l'a autorisé ici ou là et ainsi certains automobilistes se croient permis de le faire partout.

Car le problème est simple : le trottoir est fait pour les piétons et doit le rester. C'est un espace refuge pour une population stressée. Nous savons combien les piétons ne sont pas attentifs lorsqu'ils se promènent.

Réservez donc les trottoirs mixtes piétons/ cyclistes là où une des deux populations est quasiment absente et où il n'y a pas trop de solutions alternatives.

Autre problème que nous voyons bien sur ce boulevard : séparer les cyclistes du trafic part d'une bonne intention mais la réinsertion est horriblement difficile. Il faut plusieurs dizaines de mètres pour s'imposer réellement sans accrochage.

Et sur le Boulevard, la réinsertion est impossible en l'état, sauf travaux importants.

Gérard Rollin

**Nous avons suffisamment manifesté sur ce boulevard tragique.**

**Nous demandons qu'une voie sécurisée soit réservée aux cyclistes en réponse au danger qui est constaté régulièrement. Voie sécurisée prise sur l'emplacement actuel de circulation automobile. Trois files sur la voie sud, c'est trop.**

# Incompréhensions

Le Boulevard Heurteloup voit se concrétiser des réalisations qui posent problème.

## L'AUTOROUTE ENCORE L'AUTOROUTE TOUJOURS L'AUTOROUTE

Ce qui bloque toute évolution sur le Boulevard Heurteloup c'est la proximité de l'autoroute.

Régulièrement, un petit ennui de la circulation en ville, panne ou accident, provoque par répercussion un embouteillage de plusieurs kilomètres sur l'A10 avec les risques majeurs de carambolages qui en découlent. Nous sommes en sommes conscients.

Et c'est pourquoi rien ne peut avancer sur le dit boulevard qui est donc de fait une autoroute urbaine où il ne faut surtout pas ralentir l'automobiliste

Il en découle deux conclusions :

- Une piste directionnelle ne peut s'installer que sur les voies sud de l'avenue. Nous nous dirigeons alors vers l'autoroute et un engorgement éventuel n'a pas d'incidence sur l'autoroute. Bonne pioche car

cette partie du boulevard est justement à trois voies (au lieu de deux de l'autre côté).

- Il faut sécuriser nettement mieux la sortie de l'autoroute. Car un accident sur le boulevard ne doit pas mettre en péril les voyageurs en transit sur l'A10. La ville est donc esclave de Confi- route.

**Interdire la sortie de Tours Centre  
par des feux tricolores  
actionnés à la demande  
en cas de saturation du centre-ville**

Sécuriser la sortie d'autoroute ? Comment donc ?

Eh bien comme c e l a

existe ailleurs notamment à Paris quand les risques de saturation sont nombreux.

**Limiter la vitesse encore plus bas** (comme sur le périphérique parisien). Moins de pollutions, moins de risques.

**Interdire la sortie de Tours Centre** par des feux tricolores actionnés à la demande en cas de saturation du centre-ville. C'est quelque chose de banal dans les agglomérations. Sachant qu'il y a d'autres sorties de délestage à proximité.

Ceci mérite réflexion. Mais il est clair que Cofiroute ne peut se dérober à cette responsabilité importante.

## LE TERRE-PLEIN CENTRAL

C'est indubitablement un espace agréable de promenade à pied ou à vélo. La place ne manque pas pour un partage avec les piétons.

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité nous proposons ce passage à nos randonneurs de la Fête des Voies Vertes. Il est inconcevable d'envoyer aujourd'hui une petite famille avec des enfants sur ce boulevard dangereux.

Et donc les responsables de l'AF3V ne voient pas d'un mauvais œil cette possibilité.

*MAIS ...  
car il y a un mais !*

Cette solution est évidemment provisoire en raison de l'installation future (2020 ?) d'une deuxième ligne de tramway. Nous avons du temps.

*Autre inconvénient* : cette idée ne convient absolument pas pour une fréquentation quotidienne à caractère utilitaire. Il y a trop d'intersections, trop de passages délicats pour avancer rapide-

ment. Une de nos adhérentes habite à Saint-Pierre et va tous les jours à vélo pour travailler à l'hôpital Bretonneau. Elle ne passe pas sur le terre-plein et ne passera pas même si amélioré.

GILBERT DELAHAYE - MARCEL MARLIER  
**martine**  
sur le Boulevard Heurteloup



casterman

# feu vert

## RUE EDOUARD-VAILLANT —>

Un petit feu clignotant nous donne le droit de passage en allant vers la Rotonde.. C'est un détail, mais çà compte !

## Une piste cyclable tombée du ciel, pas tout à fait !

En septembre dernier, dans le quotidien local, un journaliste s'étonnait de voir un tronçon cyclable rue Nationale qui commence... nulle part, pour se finir au feu tricolore du croisement avec la rue de la Scellerie, de la rue Néricault- Destouches et de la Place Anatole-France. (trois sections)

Il faut savoir que depuis 2003, le CC37 demande à la Ville de Tours qu'une bande cyclable soit marquée au sol à ces endroits précis. Et c'est chose faite depuis septembre.

### Pourquoi ?

Pour que les automobilistes se positionnent sur la gauche de la chaussée et ainsi permettre aux cyclistes de remonter facilement la file et d'éviter les « slaloms » inconfortables (danger et échappements et... nouvelle attente aux feux !). Ces petits aménagements de détails améliorent considérablement le cheminement du cycliste.

Néanmoins, le Collectif Cycliste 37 souhaiterait que la bande soit un peu plus large d'environ 15 centimètres.

Cela viendra peut-être.

Foi de militant

Frédéric Ageorges.

# Le compost fermente bien

Des points positifs? Il y en a. Mais on aimerait en lire deux pages voire trois.



# 1200

## VELOCITI

Démarré à 400 bicyclettes, notre système de location moyenne durée est en plein succès. Il est passé en septembre à 800 puis maintenant il monte à 1200 engins.

Les vélos jaunes on les voit, on les regarde. Ils sont pilotés par des jeunes (pas par des cheveux blancs!). Une bonne part des usagers sont des femmes. Tous les ingrédients sont réunis pour changer l'image passiste du vélo qu'on nous accole parfois.

## JE SATURE

Il est toujours plein et même il sature. L'initiative de nos amis de Vélorution est fructueuse et splendide. Le parking vélo des Studios aussitôt inauguré était déjà plein saturé.

Nous sommes désolés de déclarer à la direction qu'il faut déjà songer à un autre parking vélos pour doubler la capacité de stationnement.

## TOUT AUGMENTE

Le parc d'arceaux de la ville de Tours augmente régulièrement. Pour la troisième année, 200 arceaux seront installés en 2008 ce qui ne peut que nous réjouir.

L'installation de parkings abrités est plus délicate. Il nous faut réfléchir à des emplacements judicieux.

## AL DENTE

La cuisson a été longue mais le parking vélos en gare SNCF arrive enfin. Le CC37 qui fut à l'initiative des installations actuelles, a toujours demandé d'étendre le service.

100 nouvelles places abritées sont en cours d'installation dans un bâtiment de l'aile Est.

Situé en terrain privé RFF, le financement est réparti entre la SNCF, T+, le CG37, Conseil Régional et le Sitcat.

## NOEL EN BLANC

à Tours, les contre-allées de l'avenue de Grammont sont peu satisfaisantes, comme tous les cyclistes ont pu le constater... Mais cependant, soulignons l'amélioration récente obtenue par le tracé de bandes blanches se terminant en sas devant les feux ( en remplacement des bandes vertes ).

On peut espérer ainsi que les automobilistes respecteront plus souvent ces couloirs étroits qui nous permettent de ne pas rester bloqués derrière eux.

## J'AI UN PLAN

**TOURS : un nouveau plan cyclable** vient de paraître sous forme d'un dépliant.

Il est édité par la municipalité ce qui permet de s'orienter et tenter de construire des itinéraires. C'est une bonne initiative pour informer le grand public ; mais c'est aussi intéressant d'avoir sous les yeux la globalité du réseau.

Une nouveauté : le **positionnement des points d'eau**, ce qui est très utile pour le randonneur ou le cycliste qui sillonne quotidiennement la ville.

Nous constatons que le réseau évolue trop peu, faute de moyens d'envergure pour redonner à la ville un bol d'air. Et puis on est tenté de chipoter pour des aménagements mentionnés qui ne valent pas un centime.

A demander à l'Office de Tourisme (gratuit)

On aimerait le consulter sur le site internet de la Ville de Tours.

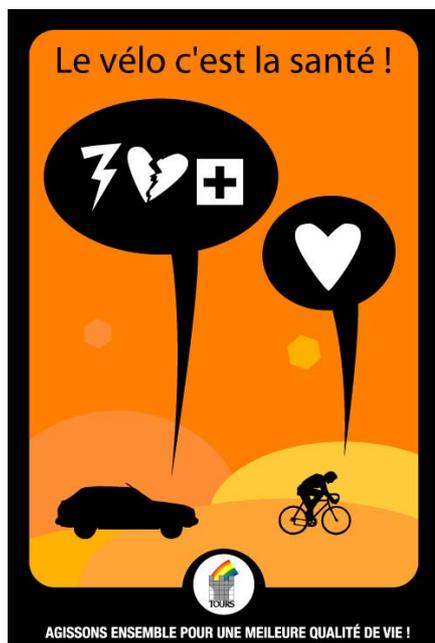
**Saint-Pierre-des-Corps : Le dépliant général de St Pierre**

Indique désormais Loire- à- Vélo et les voies aménagées pour les cyclistes.

A demander en mairie. (gratuit)

**AGGLO : Le nouveau plan cyclable** de l'agglomération a lui aussi été réédité. Peu de changements, globalement.

Disponible à l'OT de Tours et dans les quatorze mairies de l'agglomération.



Visuel de la Ville de Tours

# feu rouge

# bagnole, je t'aime

La place des vélos en ville recule régulièrement face à des aménagements prévus pour l'auto (et par l'automobiliste). Souvent c'est insidieux, caché. Parfois pas.



## La zone 15 devient zone 30

Bléré réussit le tour de force d'augmenter la vitesse limite (de 15 à 30 km/h c'est un pas énorme en terme de danger), Puis d'inviter dans le même temps les usagers à rouler doucement.

Il faut le faire. Les innovations ont seulement besoin d'un peu d'audace !

## VICTIME

d'un automobiliste stationné sur la bande cyclable et qui, en plus, a ouvert sa portière sans regarder !

Le premier octobre dernier, notre amie Marie-Ange Jeanson qui circulait à vélo rue Blaise-Pascal se dit :

« Tiens, encore une voiture sur la bande cyclable, devant la boulangerie ».

Au moment où Marie-Ange contourne le véhicule, l'automobiliste ouvre sa portière et provoque la chute de notre adhérent.

Conséquences : 45 jours de plâtre et plusieurs semaines de rééducation. Quant à l'automobiliste fautif, incivique, aux dernières nouvelles il va bien.

C'est très souvent qu'on constate sur la bande cyclable très effacée de la rue Blaise-Pascal ce genre de stationnement pas seulement gênant mais très dangereux...

Il en est de même sur d'autres aménagements cyclables (rue de la Fuye, Bd Thiers...).

F. Ageorges

## LE PRIX DE L'ESSENCE EXPLOSE



## AVIS DE FAIRE PART

Un petit dernier vient de voir le jour. Il est bien rond et ses parents se portent bien (du moins on suppose). On aimerait voir la tête des parents et de toute la famille pour le baptême. Il y aura les cravates, les uniformes, le bon vin de Montlouis et avec un peu de chance une musique de cuivres.

Il n'a toujours pas de nom ce petit dernier...

## M. et Mme Giratoire ont un fils. Comment s'appelle-t-il ?

Bah ! au service de l'Etat-Civil du CC37 nous avons opté pour le Giratoire des Soupirs. Ceci car pour l'instant nos amis cyclistes émettent des plaintes inaudibles. Ils maugréent! (et puis c'est une allusion à Venise eh pardi ! On est culturel aussi)

Ils ne sont vraiment jamais contents.

## le Giro

On nous loue directement ou indirectement les giratoires sensés résoudre tous les soucis de circulation (en fait ils fluidifient la chienlit automobile).

Sans parler des dangers propres à l'aménagement pour les plus faibles, il a des effets induits non-négligeables.

Plus de feux tricolores ! Donc plus de vagues de voitures...

### Et plus de temps creux!

Dans les environs des giratoires Est de l'agglomération (par exemple) on ne peut plus couper la route. Ainsi en venant de La Ville aux Dames (Grand Village) pour rejoindre la piste Victor-Lefevre la traversée de la RD 143 relève d'un jeu de patience (ou... d'un jeu de démarrages Mitsubishi).

### Giratoire recherche giratoire.

On ne peut donc plus couper une voie située entre deux giratoires. Et la solution est donc...

La solution est de créer un nouveau giratoire !

Bah le cycliste en ces jours de fêtes aime bien qu'on pense à lui. Et là, à parler franchement là il a été un peu oublié. Un peu, disons plutôt beaucoup.

Du côté des automobilistes bah ça va puisqu'on n'a plus besoin de s'arrêter et puis, ... ça fluidifie.

### C'est où? C'est comment?

C'est devant Rochepinard et c'est nul. Il a été réalisé pour le développement durable et pour la réduction des gaz.

G.R.



Il est beau n'est-ce pas? Si jeune et déjà au travail. Il s'appelle Giratoire des Soupirs. Il regarde souvent son frère des Atlantes. Et entre les deux nous aurons Rochepinard...



# Obstacles et difficultés

Il sera difficile pour certains départements d'être prêts pour l'échéance 2010.

## LOIRE A VELO EN REGION CENTRE

L'année 2007 aura été calme en réalisations dans notre département. Mais le linéaire se construit dans les autres départements.

**Indre-et-Loire :** Notons la réalisation quasi entière d'une bonne chaussée en territoire de St Pierre- des-Corps jusqu'à la limite de l'agglomération. Restent à poser les panneaux et des aménagements de détail. Nous pensons que les travaux seront poursuivis plus à l'Est en 2008. Par quel tracé? Nous ne le savons pas.

**Loir-et-Cher :** moment d'accalmie avant la réalisation finale du tronçon Candé-sur-Beuvron > Mosnes.

**Loiret :** En territoire d'agglomération nous venons d'inaugurer 24 km d'une magnifique voie urbaine. Étant donné le retard important de ce département, le CG 45 a inauguré des itinéraires provisoires sur des routes existantes ou parfois des chemins voire des sentiers tortueux. Rien n'est annoncé avant 2009. Il y aura fort à faire !

**Cher :** la réalisation totale aura lieu en trois tranches inaugurées au printemps de chaque année 2008, 2009 et 2010. Très prochainement nous pourrons rouler de Couargues jusqu'à Belleville.

### EUROVELO 6 :

Plus à l'Est, les chantiers sont nombreux en Bourgogne et en Franche-Comté. 2010 sera une date butoir pour beaucoup de département. Ce sera un grand moment d'émotion. Et la joie de traverser l'Europe à vélo en famille, tranquillement, sans dangers.



*Dans quelques semaines nous irons de Sancerre à Bannay en empruntant le pont de St Satur désaffecté. Un panorama exceptionnel.*

## Comités de suivi

Il est désormais lassant pour nous de réclamer des Comités de Suivi. Chaque collectivité territoriale trouve de bons prétextes pour ne pas associer les usagers aux projets.

Nous croyons cependant fondamental de se retrouver périodiquement pour faire le point, étudier quelques gros problèmes courants puis échanger les informations sur les différents projets.

C'est comme si l'architecte d'une piscine ne consultait pas les nageurs.

Et le problème est beaucoup plus complexe en ce qui concerne une Voie Verte étant donné la diversité des utilisateurs.

C'est d'autant plus désagréable que quand des schémas sont en cours d'élaboration, on ne manque pas de nous demander des idées.

Alors, bon gré mal gré, nous prenons dorénavant l'initiative de tels comités et nous invitons élus et techniciens.

C'est un point d'honneur pour nous que les séances soient fructueuses et réussies.

Reste pour nous à mobiliser toutes les associations dans les six départements de la Région Centre. Un gros travail. Mais une tâche passionnante.

Ainsi la récente réunion de suivi de Saint-Pierre des-Corps a été bien suivie et a travaillé dans un bon climat.

Était présente une importante diversité d'usagers. Point très important nous avons pu écouter d'autres catégories qui

ont été oubliés par le passé. Je pense particulièrement aux représentants du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.

D'Indre et Loire est partie une crise avec le CDRP qui s'est étendue aux autres départements et désormais gagne d'autres milieux. « Les véloroutes avalent les GR », « les voies vertes détruisent la nature », lit-on ici ou là.

Nous qui essayons de populariser les VVV sommes particulièrement sensibles à ces attaques.

Les Comités de Suivi permettent d'écouter et d'échanger. Ainsi de nombreux participants m'ont déclaré avoir découvert les préoccupations des personnes handicapées..

Dans le cas de St Pierre des Corps notre joie était de constater que le CDRP était satisfait du bas-côté caillouteux. Par ailleurs, il apprécierait de pouvoir créer un GR direct par le même itinéraire jusqu'à Montlouis.

Ensuite, nous devons exiger des mesures de protection environnementale pour l'île de la Métairie, car ce qu'on demande de nous n'est pas exigé des automobilistes.

Pour la vallée du Cher nous commençons à exiger des exclusions pour les véhicules à moteur. Car nous voulons protéger la nature. Et on ne la protège pas en 4x4 comme dans certaines émissions de TV.

Gérard Rollin

## Pour toute la vallée du Cher

La Journée des Voies Vertes 2007 fut un bouillonnement d'initiatives diverses. Les ingrédients sont prêts pour une dimension très importante.

### PETITS BILANS 2007

Il est difficile de résumer en quelques lignes une opération qui prend de l'ampleur.

Les associations participantes sont de plus en plus nombreuses. Elles s'impliquent dans le programme, notamment à Chisceaux où diverses animations prennent tournure. Des personnes s'intéressent activement au projet et s'engagent concrètement.

On regrettera que le nombre de cyclistes n'augmente pas beaucoup mais avec les nids de poule du départ, les ardeurs sont vites rabattues.

Notre espoir vient dans la réalisation prochaine de la voie du Cher sur le territoire de l'agglomération. Ainsi on pourra

espérer attirer plus de monde.

A noter l'implication vraiment encourageante de certaines collectivités territoriales qui font un effort important. Bien sûr

de nombreuses communes, mais surtout la Ville de Tours qu'il faut

**Il est évident que nous avons les ingrédients pour réussir une fête énorme, mobilisant les villages de la vallée.**

remercier particulièrement. Et aussi la Communauté d'Agglomération Tours Plus qui donne le coup de pouce pour un meilleur élan.

Il est désormais évident que nous avons les ingrédients pour réussir une fête énorme, mobilisant les villages de la vallée. Mais il faut pour cela que les Collectivités territoriales s'engagent plus nettement en notre faveur.

Une ribambelle de représentants était présente à notre réunion de Pilotage. Nous avons jeté les bases d'un aménagement sérieux.

Reste pour nous à constituer une équipe de bénévoles qui gère la cantine. Car il faut se partager les tâches.

Gérard Rollin AF3V Centre

### NOTEZ DEJA

**Fête des Voies Vertes le long du Cher**

Promenade sécurisée pour tous déplacements doux : vélos, rollers, piétons, ânes, handibikes, fauteuils handi; mobilité réduite + bateaux

animations, assistance, guides

Départs de Tours, Vêretz, Nitrav et Blière  
Dimanche 21 septembre 2008  
vers Chenonceaux Montrichard  
tél: 02.47.50.89.74 ou <http://centref3v.free.fr>



L'AF3V nationale avait reçu 6 vélos comme prix du Trophée d'Or 2007 pour la qualité de son guide. La délégation 37 accepta de prendre un vélo qui fut soumis à tombola.

La gagnante était ravie car elle cherchait justement un vélo. Alors nous aussi nous étions ravis!..

## La Rando tandems

A l'occasion de la Journée des Voies Vertes, nous manquions d'un pilote pour un tandem de nos amis du club sportif de l'Association Valentin-Haüy. Pierre Carabin chercha dans tous les clubs du département, sans succès. Et finalement, notre ami Claude Gadin a accepté de tenter l'aventure.

**Claude ; tu as donc accepté de devenir pour un jour le pilote d'un tandem de malvoyants. Tu n'avais jamais conduit de tandem ?**

Jusqu'à cette journée des Voies Vertes, je n'ai jamais conduit de tandem, encore moins avec une personne non voyante. Mais depuis le mois de mai 2007, je pratique du vélo sur route à raison de 60 à 150 km par semaine. Sportivement, j'ai donc innové avec plaisir et avec curiosité.

**C'est une grande responsabilité de conduire quelqu'un qui ne voit pas ? non ?**

Ce n'est pas facile du tout. Mais le contact avec Philippe Frelon a été chaleureux. C'est un sportif accompli dans plusieurs disciplines et son enthousiasme m'a séduit. Pour finaliser notre entrevue, un petit essai sur route m'a convaincu de la faisabilité.

**Où réside la difficulté pour conduire un tandem de malvoyant ?**

La difficulté est de donner des consignes claires et en temps utile. Il faut constamment se dire :

**JE COMMENTE A VOIE HAUTE TOUTES LES ACTIONS**

« Poser le pied gauche sur la pédale et Pousser, Virage à gauche au top : Top Virer, .... Ralentir, Arrêter de pédaler, Attention à l'arrêt ; Pied droit à terre, etc. » et conduire le tandem.

Mais il ne faut pas oublier d'apporter sa petite touche d'émotion comme décrire le paysage, les rencontres...

Car après tout, donner du plaisir à ceux qui en demandent est très enrichissant.

**En tout cas, merci pour ce coup de main, au nom de l'AF3V et au nom de l'AVH toute entière.**

ooOoo

*Philippe répond : Ca a été pour moi un grand plaisir de rouler avec Claude. Il s'est débrouillé comme un pro! pour quelqu'un qui menait sa première expérience, il n'a rien oublié!*

*la description du paysage, la technique, les mots justes!*

*encore bravo et merci Claude, à bientôt avec un nouveau tandem en commande!*

amitiés

# Que du bonheur !

Difficile de tout noter ! Ça bouillonne.



## 17<sup>ème</sup> Congrès

du Club des villes cyclables à Lyon

C'était une grande messe « du Transport individuel avec Vélib », mise en vedette par une journée phare, celle du 18 octobre 2007 où les Lyonnais empruntèrent 180 000 velib pour se déplacer en raison de la grève des transports collectifs.

Pour présenter le nouveau tempo du vélo, un extrait du programme « Par sa souplesse et sa simplicité, le vélo s'impose dans une mobilité devenue plus complexe, plus individualisée, plus dispersée dans le temps et dans l'espace. Utilisé seul, combiné, voire connecté aux autres modes de déplacement, il permet un accès très large aux ressources de la ville et des expériences sensorielles multiples. Il s'adapte aux nouveaux rythmes de la vie, marqués notamment par un décalage des activités vers la soirée et la nuit. »

Ce congrès était placé sous le signe de la créativité avec par exemple Lorient, par son arrêté « favorisant les circulations actives », Montpellier avec son service de location à la carte « VéloMag » géré par la TAM (gestionnaire du transport public), Orléans avec son service vélo en libre service sans publicité.

Le CERTU (Centre d'Etudes sur les Réseaux, les transports et l'Urbanisme) a annoncé pour certaines villes que la part modale de la voiture a régressé dans la mobilité, le vélo a-t-il pris cette place ?

Pour entendre et divulguer toutes ces innovations à l'échelle de l'agglomération tourangelle, deux élus étaient présents Monsieur Lafourcade (Tours) et Monsieur Gillot (St Cyr). Sauront ils nous restituer rapidement tous ces nouveaux signes en faveur du vélo?

Jean Francois Hogu

## PARIS PEKIN 2008

Une aventure humaine exceptionnelle :

**Des chiffres :**

115 personnes sélectionnées sur dossier :

103 participants

12 encadrants

95 hommes

20 femmes

10 couples

2 tandems dont un non-voyant et son pilote

94 Français

21 étrangers (Allemands, Anglais, Belges, Chinois, Canadiens, Danois, Espagnols, Hollandais, Italiens, Luxembourgeois, Suisses)

12 000 km de parcours

12 pays traversés

120 jours de randonnée à vélo

20 jours de repos

10 jours de bivouac

5 capitaines de route

6 véhicules d'encadrement (12 personnes)

500 pneus

41 000 litres de boisson

Du 16 mars au 03 août 2008

A suivre sur :

<http://www.parispekinavelo.com/>

## CYCLO CAMPING

Le 23<sup>ème</sup> festival du voyage à vélo

aura lieu les 19 et 20 janvier 2008

Comme toujours à la bourse du Travail de Saint-Denis

Métro : Saint-Denis Porte de Paris.

Au programme, des stands et beaucoup de projections mais aussi des débats avec les projectionnistes.

Infos : CCI ; 25, rue Ramus 75020 Paris.

Tel : 01 47 97 62 18

Site : [www.cci.asso.fr](http://www.cci.asso.fr)

## LE CANARD DU COIN

Le Canard du coin est un journal tourangeau d'information locale, créé en octobre 2006. Il est diffusé à Tours et dans son agglomération, et dans quelques points de vente en Indre-et-Loire, et est aussi disponible partout par abonnement.

Le Canard du Coin n'appartient à aucun groupe de presse, à aucun marchand d'armes, à aucun géant du BTP. Le Canard du Coin n'appartient qu'à lui-même, c'est à dire à l'association Asymtrik : simplement quelques personnes désireuses d'oeuvrer pour le pluralisme de la presse à Tours en offrant un regard indépendant sur la vie locale.

Abonnement 10 € : Asymtrik; 32 rue Auguste-Comte; 37 000 TOURS

## AVENTURE DU BOUT DU MONDE

Continue sa route au Portobello Road; 29 rue de Châteauneuf TRS

+ d'infos : Aurélie au 06 62 77 83 14

Sébastien au 06 63 15 69 24

par courriel : [abminfo37@gmail.com](mailto:abminfo37@gmail.com)

<http://abmtours.over-blog.com>



## CALENDRIER CYCLISME

**13 janvier 2008 Marche des Dauphins**

organisée par l'U.C. Veigné

**3 février 2008 Tours Amboise Tours**

organisée par l'U.C.T.

**Du 3 au 10 août 2008 Semaine Fédérale FFCT**

à Saumur (Maine- et- Loire)

**6 septembre 2008 Nuits des Roys**

organisée par l'ARCA (Amboise)

**12 octobre 2008 Paris- Tours**

venez célébrer la

## VELORUTION

vélos - tricycles - trottinettes - rollers - poussettes - monocycles  
draisines - chars à voile - triporteurs - pousse-pousse - patins...



Tous les 1<sup>er</sup> samedi du mois

Courriel: [velorutiontours@no-log.org](mailto:velorutiontours@no-log.org)

Web: <http://velorutiontours.over-blog.org>

Prochaine velorution, le 5 janvier 2008.

On retournera le long de l'arrêt minute rue Edouard Vaillant chercher la piste cyclable qu'on nous avait promis et qu'on n'arrive pourtant pas à identifier alors que les travaux sont terminés.

# Matériel

## V.A.E.

### Les Vélos à Assistance Électrique

Les V.A.E. ont pris une part importante du marché en Allemagne ou aux Pays-Bas. Dans notre pays, les progrès sont plus lents.

La difficulté vient peut-être d'un manque de clairvoyance dans ses usages particulièrement opportuns. Et puis on n'a pas bien expliqué le fonctionnement précis.

Tout d'abord, il faut le dire et le redire, il s'agit bien d'un vélo comme les autres, l'électricité servant d'appoint à certains moments de la journée ou dans certaines situations. Par ailleurs, l'assistance se débraye au delà de 25 km/h. Sinon, l'appareil serait assimilable à un cyclomoteur.

Il est clair que l'essentiel de la qualité tient dans la batterie. Et la technologie avance vite.

Le fabricant de parkings à vélos NOVATIS commercialise dès maintenant des parcs avec borne rechargeable pour VAE grâce à des capteurs solaires. Par ailleurs les nouveaux modèles se rechargent aussi dans les descentes ou en pédalant au feu rouge.

Les usages particuliers sont nombreux ; citons les plus évidents :

- Un déficient cardiaque ou respiratoire a besoin d'effort physique sans moments violents. Il connectera son assistance dans les côtes.
- Une personne vieillissante souhaite continuer à randonner sur des véloroutes ; Il trouvera l'aide appropriée avec un VAE pour continuer les longues distances
- Les « mal-marchants », comme on dit parfois, approuvent unanimement les VAE pour pallier à leur handicap. On peut pédaler à une seule jambe (l'autre tournant sans effort).
- Le V.A.E a aussi une valeur thérapeutique pour une rééducation musculaire après un accident ou autre.

Plus simplement, chaque matin un travailleur grimpera facilement la côte de la Tranchée grâce à son assistance et il rechargera ses batteries le soir au retour dans la descente de la Tranchée. Une bonne façon aussi d'éviter de sentir la sueur.

Gérard Rollin

# Un coup de pédale?

Ne soyons pas obtus ! Le Vélo à Assistance Électrique n'est pas un vélo pour fainéants.



Georges Derouanné de Be.Cycles avec un VAE easybike. Il propose parfois des tricycles variés à assistance électrique.

## Un nouveau vélociste

vient de s'installer au 153 du Boulevard Thiers. Il s'agit de BE-CYCLE dirigé par M. Derouanné et dont la principale originalité est de se lancer franchement dans le V.A.E.

Il propose un vélo chinois à 390 € mais vend principalement des appareils Easybike dont les premiers prix tournent autour de 800 €. C'est le prix à mettre pour un vélo de ce type.

Il faut tenir compte du poids et de la qualité de la batterie ; et puis aussi de l'esthétique car celle-ci peut être intégrée dans le cadre. SAV sur place.

D'autres revendeurs proposent quelques VAE à différents prix :

Les Cycles **Genty** de marque ISD et les cycles **Danguillaume** (Joué-les-Tours) qui proposent du matériel Gitane.

On trouve parfois des V.A.E. en grandes surfaces et aussi chez Mondovélo à Chambray..

## Matra, atout maître

Nous connaissons tous ici la production Matra qui était le fleuron de Romorantin.

L'usine a été partiellement transformée en musée avec une large palette d'activités (dont éducation à la sécurité routière pour les jeunes cyclistes).

Mais Matra, toujours à la pointe de la technologie se présente maintenant sur le terrain avec des vélos à assistance électrique.

D'abord deux V.A.E. appelés i-step (pr : aille steppe) mais aussi des tricycles et quadricycles.

Le mauvais côté de la chose, c'est la production sur le site de Romo de bugys et de quads à profusion (hors marque Matra ouf!). Et on ne s'étonnera pas qu'ils pullulent maintenant sur les chemins.!

<http://www.matrasports.com/>

**MATRA a opté pour une stratégie nouvelle basée sur les véhicules légers électriques.**

**MATRA vise la suprématie en France avec une arrivée en force début 2008. Au lieu de 2 modèles actuellement, Matra pense en proposer 6. Au lieu de 8 000 VAE vendus par an, il espère s'imposer comme Acell aux Pays-Bas qui en distribue 40 000 annuellement.**

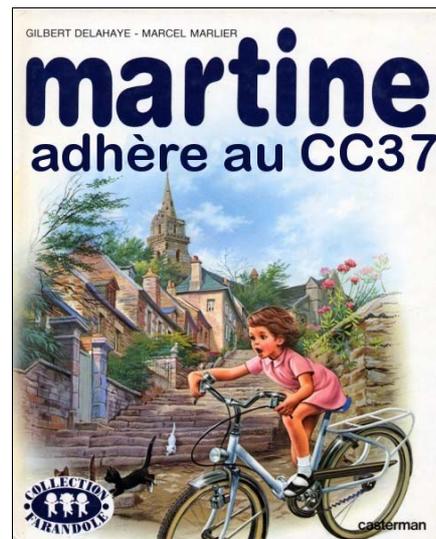
**Selon les estimations concordantes des promoteurs basées sur un développement important du vélo urbain, Matra table sur un marché de 150 000 VAE vendus chaque année dans un avenir proche.**

**Reste la concurrence qui va être sévère, notamment avec Accell qui contrôle le groupe Lapierre, fournisseur des VéloV et des Vélib (selon France Dimanche mai 2007)**



# final De bonnes résolutions

SOMMAIRE	
ACTIVITES	
Edito	1
Agenda, et actualités; programme des activités	2
Le casque; communiqué de la FUBicy	3
Panorama en couronne de Tours; Arcole	6
AVENIR	
Le Tram; notre contribution	4
Systématisation des zones 30	8
Saint-Cosme; historique	7
Heurteloup; une situation complexe	9
CONTRASTES	
Feu vert: nombreuses brèves; les plans	10
Feu Rouge : Accident de Marie-Ange	11
Feu Rouge : un nouveau né: les soupirs	11
DOSSIER CONTRESENS	
Le cas de Bernard Palissy	5
Les panneaux C24	5
VELOROUTES et VOIES VERTES	
Loire à vélo en Région Centre	12
Les comités de suivi	12
Fête: la rando tandem	13
Fête: bilans 2007	13
ADRESSES ET RECETTES	
Amitiés, vélorution, randonnées,	14
Le Vélo à Assistance Électrique	15
Le congrès des villes cyclables	14



## Le Grand TOURS A VELO

Magazine trimestriel du Collectif Cycliste 37

\*\*\*\*\*

Responsable de la Publication : J.F. Hogu

Rédacteur : Gérard Rollin

Equipe Editoriale ; A. Saintier ; D. Lecomte ; T. Joire ; F. Ageorges ; C. Gadin ; P. Carabin ; F. Bousquet ; J. Sautereau ; B. Largeaud ; JF. Hogu ; F. Benoit ; MA. Jeanson ; G. Rollin.

Comité de Rédaction: Gérard Rollin; Pierre Carabin; Agnès Saintier; Francis Bousquet

Relecture : Agnès Saintier; Francis Bousquet

\*\*\*\*\*

**Impression** : A2R ; 9 rue Guillaumet ; Tours

**Tirage** : 250 exemplaires

**Adhésion** annuelle 12 euros (à l'ordre du *Collectif C. 37*)

**Prix au numéro** : 2 euros

\*\*\*\*\*

Rédaction : G. Rollin

95, rue de Tours

37 270 ST MARTIN LE BEAU

T: 02.47.50.69.74

<berryvelo@free.fr>

### Renouvelez dès maintenant votre cotisation:

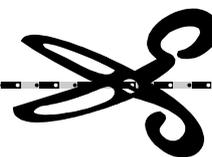
L'Assemblée Générale est tardive cette année et il est prudent de renouveler au plus vite :

Chèque à l'ordre de : Collectif Cycliste 37

Et à envoyer à la trésorière Dominique Lecomte-Moine:

17, rue de Beaujardin; 37 230 FONDETTES

T: 02.47.42.09.04



## Bulletin d'adhésion 2008

NOM et Prénom :

.....

Adresse: .....

Code postal et ville : .....

Mon téléphone : ..... **Important** : Adresse électronique : .....

Souhaite adhérer (ré adhérer) au Collectif Cycliste 37

Je vous paie la somme de 12 euros par chèque à l'ordre du Collectif Cycliste 37 signature

*Étudiants, chômeurs, RMI-istes... 25 euros pour membres bienfaiteurs*

*Talon à retourner à la trésorière :*